



service de l'information (514) 286-2155
1601, de Lorimier, Montréal H2K 4M5

CSN no 120 semaine du 14
au 20 juin 1981

nouvelles csn



le 23 juin

grande fête de solidarité culturelle organisée par le syndicat des travailleurs et travailleuses de Tex Bleach

Y participent différents groupes de travailleurs et travailleuses immigrants

de la musique de Haïti, du Vietnam, d'Italie, de Bolivie, de République Dominicaine, du Québec...

ça se passe dans la cour de la CSN

au 1601, de Lorimier, à Montréal

à compter de 19 h 30

bouffe et liquide vendus sur place
garderie disponible

Venez fêter, ça promet

suite au conseil confédéral du travail pour l'automne

Comme un syndicat qui met de l'ordre dans ses dossiers avant les vacances, la direction large de la CSN a fait le point en conseil confédéral la semaine dernière. Trois jours de réunion au cours desquelles on a mis en route la préparation d'une protestation d'envergure contre les fermetures et le chômage, à la rentrée, où l'on s'est rappelé les points marqués dans le débat public sur les coupures budgétaires, où l'on a décidé de doter la centrale d'un centre de formation permanent, où l'on a également l'occasion de faire le point sur la campagne du fonds de défense, qui donne des résultats très stimulants.

pages 2-3-4





agenda du mouvement

juin

- 18-19 **FTPF** bureau fédéral, à Québec, au 155
- 18-21 **FNEQ** conseil fédéral, à Trois-Rivières
- 20-21 **FNSBB** session pour les responsables de l'information de la campagne d'adhésion, à Montréal, au 1601
- 22 **SECSN** exécutif, à Montréal
- 22 **CCNSP** comité de liaison à Montréal
- 22-23 **CCGN** réunion du comité, à Montréal, au 1601
- 23 **fête de solidarité pour Tex Bleach** à caractère culturel et ethnique, dans le stationnement de la CSN, au 1601, à Montréal. À 19h.

La SQ attaque les micmacs

Le 11 juin dernier, plusieurs centaines de policiers de la Sûreté du Québec ont effectué un raid d'une ampleur et d'une violence sans précédent dans le village indien de Restigouche, en Gaspésie.

Selon les autochtones de l'endroit, des Micmacs, la police est entrée en force dans le village vers 11 h 30, le matin, a fermé le village, perquisitionné dans toutes les maisons, souvent violemment, et a confisqué de nombreux filets de pêche ainsi que des saumons. Plusieurs indiens ont été arrêtés, dont deux jeunes.

Pourquoi une intervention si brutale? Le gouvernement du Québec veut limiter la pêche au saumon sur la rivière Restigouche, qui coule sur le territoire du village micmac. Or, selon les traités existant entre Blancs et Indiens, traités reconnus par la Loi des Indiens (fédérale), ces der-

niers ont droit de pêche dans les limites de leurs villages et en sont les seuls responsables.

Depuis quelques années, cependant, le gouvernement du Québec veut limiter la pêche au saumon puisque ce dernier est menacé de disparition. Des négociations ont donc été entreprises avec les différentes bandes indiennes établies près des rivières à saumon afin de limiter la pêche à trois ou quatre jours par semaine. Les négociations avec la bande micmac de Restigouche tardant, le gouvernement a fait intervenir la police, qui a agi avec violence.

De nombreuses organisations, dont la CSN, ont dénoncé cette intervention policière et exigé du gouvernement qu'il négocie plutôt que de matraquer. Les travailleurs le savent: la force ne résoud jamais rien.

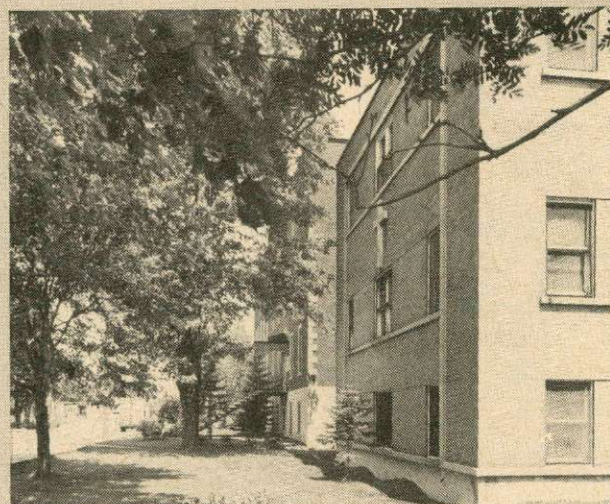
Le FDP: l'enthousiasme de la campagne de financement se maintient

À l'ouverture du conseil confédéral, le 12 juin, le trésorier de la centrale, Léopold Beaulieu, annonçait que les syndicats qui avaient tenu leur assemblée (60%) s'étaient engagés jusqu'ici à souscrire plus de \$3,649,000 à la campagne de financement pour le fonds de défense professionnelle. L'adhésion des syndicats consultés se maintient toujours à 95%. Environ 10% des syndicats dépassent les objectifs qui leur étaient fixés. C'est le cas notamment, d'un autre syndicat, celui des travailleurs du bois de sciage de Domtar de Lebel-sur-Quevillon qui, au sortir d'une grève, a voté une contribution de \$6,000,

alors que l'objectif du syndicat est de \$4,058.

Au 12 juin, la FPSCQ qui était jusqu'ici à 18% de son objectif de \$105,539, était rendu à 82,630, soit à 79%, avec 62% des assemblées qui ont été tenues.

Le trésorier a invité les syndicats qui ont décidé de contribuer à cette campagne de faire parvenir le montant qu'ils ont décidé de souscrire le plus rapidement possible, parce que la liquidité du fonds de défense professionnelle l'exige à cause du nombre élevé de grévistes. Le FDP en supporte présentement 3,264, et plus de 8,000 membres de la CSN se préparent à renouveler leurs conventions collectives.



L'école permanente de formation de la CSN sera installée dans l'ancien couvent de Lanoraie près de Montréal, que le conseil confédéral a décidé d'acquérir pour en faire un lieu de formation syndicale. L'immeuble est situé sur un terrain d'environ 270 pieds sur 400 au bord du fleuve, et à proximité de facilités sportives. Le plan de réaménagement comprend deux salles de cours, une salle de réunion de 50 personnes, cuisine, salle à manger, salle de jeu, centre de documentation, et 25 chambres individuelles avec leur propre salle de bains. La réalisation du projet est évaluée à \$825,000 (achat et rénovation). En plus des sessions de formation, il sera possible de tenir des réunions d'instances comme des bureaux fédéraux ou confédéraux.

REPORTAGE

Conseil confédéral: Un mandat pour l'automne en santé-sécurité



Santé-sécurité:

Se battre à la source du mal comme devant la CSST

Tout en continuant de faire avancer les revendications de la CSN sur la santé-sécurité lors des négociations collectives, il faut aussi armer les syndicats pour qu'ils puissent défendre efficacement leurs membres qui sont victimes d'accidents ou de maladies du travail, et que les compensations auxquelles ils ont droit en vertu de la loi 17 leur soient versées rapidement et complètement. À cette fin, on donnera une nouvelle impulsion à la formation de comités syndicaux de santé-sécurité dans les syndicats, on développera les connaissances pratiques nécessaires pour affronter avec assurance la machine administrative de la CSST (Commission sur la santé et la sécurité au travail), et l'on précisera mieux les responsabilités des différents niveaux d'intervention en ce domaine, à savoir: les syndicats, les fédérations, les conseils centraux et la centrale.

Clarifier nos pratiques

Voilà ce qui se dégage du long et difficile débat qui s'est déroulé au conseil confédéral sur la santé-sécurité, à l'issue duquel l'exécutif de la CSN a été mandaté pour élaborer "une stratégie globale d'action syndicale en matière de santé-sécurité, en collaboration avec le comité confédéral de santé-sécurité", stratégie qui sera soumise aux instances du mouvement à l'automne. Ce mandat vise à clarifier non pas nos positions par rapport à la loi 17 qui sont très claires, a souligné le président Norbert Rodrigue, mais nos pratiques, nos manières concrètes

d'intervenir dans les syndicats. Ce que le monde veut, a-t-il ajouté, ce sont des moyens pour comprendre, d'abord, et des outils pour se battre ensuite et se mobiliser.

Ainsi le document que le comité confédéral de santé-sécurité proposait d'adopter comme guide d'intervention dans les syndicats, et qui émanait du comité d'action-santé du Conseil central de Montréal, a-t-il été laissé sur la table. Ce qui ne veut pas dire qu'on n'en tiendra pas compte dans l'élaboration de notre stratégie d'action, a précisé le vice-président Christophe Auger, qui a conduit le débat pour l'exécutif, et qui a résumé les prochaines étapes que l'exécutif entend faire: d'abord rencontrer le comité confédéral de santé-sécurité pour faire avancer l'élaboration de la stratégie d'action, et ensuite organiser avec lui et avec les services généraux un meilleur soutien technique aux deux représentants de la CSN à la CSST.

S'armer face à la CSST

La présence de la CSN à la CSST a été décidée au congrès de 1980 et sera de nouveau discutée au congrès de 1982. Le débat a d'ailleurs cours déjà dans certains organismes affiliés, notamment au Conseil central de Montréal qui proposait de diffuser dans le mouvement un document questionnant l'opportunité d'être présent à la CSST. Comme ce document n'a pas été adopté par le conseil confédéral lui-même, il ne sera donc pas diffusé dans le mouvement par la CSN.

Appui de la CSN à des travailleurs d'hôpitaux ontariens

Le conseil confédéral a adopté une résolution pour appuyer les travailleurs(euses) d'hôpitaux de l'Ontario qui font face à la répression gouvernementale dans l'exercice d'un droit qui est reconnu ailleurs: celui de faire la grève:

La grève est interdite dans les hôpitaux, en Ontario. Cependant, devant l'attitude des employeurs, les salarié(e)s ont dû avoir recours à ce moyen pour faire valoir leurs droits lors d'une récente négociation. En refusant le droit de grève à ce groupe de syndiqué(e)s, le gouvernement ontarien nie par le fait

même le droit réel à la négociation et par conséquent, le droit d'association, comme le soulignait la résolution.

Comme au Québec, la lutte des travailleurs hospitaliers ontariens s'est vue réprimée par une loi et des condamnations d'emprisonnement. Il y eu 18 condamnations à l'emprisonnement qui s'ajoutaient à des centaines de suspensions. Et les poursuites ne sont pas terminées! Incidemment, la vice-présidente du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), Grace Hartman, est parmi les personnes qui doivent être emprisonnées.

Comme le Québec L'Irlande lutte pour son droit à l'autodétermination

Le secrétaire général de la CSN, Sylvio Gagnon, s'est fait le porte-parole des membres du conseil confédéral et de la centrale pour assurer les irlandais de l'appui de la CSN dans leur lutte. *"C'est une lutte pour la justice, les droits fondamentaux des irlandais. On ne peut s'empêcher de faire le parallèle avec l'oppression que nous vivons aussi au Québec"*, a-t-il dit.

La secrétaire générale du Irish Republican Socialist Party, Naomi Brennan, venait de prendre la parole devant les délégués qui assistaient, la semaine dernière, à la réunion du conseil confédéral. Mme Brennan remplaçait Bernadette Devlin qui n'avait pu quitter l'Irlande à cause d'un de ses enfants qui est encore traumatisé par l'attentat dont elle et son mari, M. McAliskey, ont été victimes, dans leur maison, le 16 janvier dernier.

Chômage qui atteint 75%

Mme Brennan a dit que le pourcentage du chômage chez les nationalistes atteint jusqu'à 75%. Ce sont surtout les femmes qui travaillent, dans des conditions pénibles, les hommes demeurant en chômage. Pour les nationalistes, on alloue une maison de deux pièces, pour une famille de 6 personnes, tandis que chez les loyalistes, un couple bénéficie d'une maison avec trois chambres à coucher.

En août 1971, le gouvernement de la Grande-Bretagne instaurait la Loi des droits spéciaux (l'équivalent de la Loi des mesures de guerre qu'on connaît au Canada). Cette loi permet l'arrestation sans mandat et la détention sans limite de temps, sans qu'il soit porté d'accusation.

Le statut spécial dont bénéficiaient les prisonniers politiques jusqu'en 1976 a été abrogé. Mme Brennan considère que l'Angleterre a "assassiné" Bobby Sands, le gréviste de la faim qui est décédé, le premier, pour réclamer le statut de prisonnier politique.

L'opinion mondiale est sollicitée

Mme Brennan a suggéré que tous les syndicats affiliés à la CSN fassent parvenir des télégrammes au premier ministre de la Grande-Bretagne, Mme Margaret Thatcher, réclamant le retrait des troupes britanniques d'Irlande et le droit à l'autodétermination du peuple irlandais.

Diviser pour régner

Mme Brennan a retracé la lutte héroïque que livrent les citoyens de l'Irlande du Nord depuis 1916 surtout, alors que les nationalistes irlandais tentaient de repousser les forces britanniques. Mais les anglais ont réussi à prendre le contrôle. Ils ont exécuté les sept chefs irlandais faits prisonniers.

C'est alors qu'est survenu le partage de l'Irlande du Nord et de l'Irlande du Sud: une tactique des loyalistes pour diviser, afin de mieux régner.



Société Radio-Canada Canadian Broadcasting Corporation



Les délégués du conseil confédéral de la CSN ont prêté main forte aux journalistes en grève de Radio-Canada, lors d'une manifestation le 17 juin. Les lignes de piquetage ont été resserrées ce qui a eu pour résultat de retarder l'entrée des employés durant un certain temps. Les négociations entre la Société Radio-Canada et le syndicat des journalistes marquaient encore une fois le pas. Les négociateurs patronaux ne semblaient pas suffisamment pressés: une attitude qu'ils ont maintenue dans ce conflit. Les "patrons" de Radio-Canada commençaient aussi à douter du militantisme des membres du syndicat. Ils ont pu constater que le syndicat n'est pas effondré!

Les prochaines négociations du secteur public sont déjà en préparation

“PLUS QUE JAMAIS S'UNIR AU SECTEUR PRIVÉ”

Personne ne niera l'impact important qu'ont eu depuis une dizaine d'années les larges négociations dans les secteurs publics et parapublics, autant sur les conditions de travail et de vie de dizaines de milliers de travailleurs et travailleuses de ces secteurs que sur la population en général, par voie d'entraînement.

Ces négociations, on s'en doute, nécessitent une longue préparation, exigent de nombreuses consultations qui commencent bien avant la date d'échéance des conventions collectives. C'est ainsi que depuis le début de juin, un nouveau coordonnateur est à l'oeuvre à la CSN pour préparer le renouvellement des conven-

tions collectives qui viennent à échéance en décembre 1982.

C'est Jean-François Munn, jusqu'ici directeur du service juridique, qui s'est vu confier cette tâche, après consultation avec les fédérations concernées.

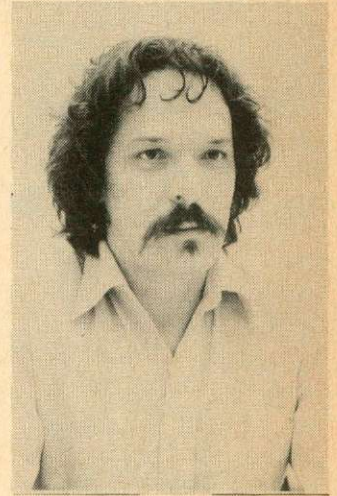
“Je me familiarise actuellement avec l'ensemble du dossier, a-t-il confié la semaine dernière à nouvelles csn, pour avoir une meilleure idée de la forme et des objectifs que les fédérations veulent donner à la prochaine négociation.”

Afin de mieux saisir les multiples données de cette entreprise qui exige la mise sur pieds d'une machine imposante, Jean-François Munn n'a pas négligé les consultations avec ceux et celles qui ont été directement impliqués dans les trois négociations précédentes, en particulier Marcel Pepin, Jacques Desmarais et Marcel Gilbert.

“Plus que jamais auparavant, en raison de la situation économique, il faut viser à faire le lien avec les travailleurs et travailleuses du secteur privé”, affirme-t-il.

À son avis, le projet de société que véhicule la CSN doit absolument être endossé par tous les éléments de la centrale.

Les fédérations ont dressé leur propre bilan de la dernière ronde; au cours des prochains mois, le Comité de coordination des négociations du secteur public (CCNSP) devra lui aussi dresser le sien. À l'automne, l'équipe du CCNSP procédera à une tournée des régions et on prévoit déjà réunir les res-



Jean-François Munn, nouveau coordonnateur des négociations du secteur public CSN.

ponsables à l'action et à l'information au début de l'hiver.

“Il me semble que les prochaines négociations devront être conduites sur une base la plus unitaire possible, précise le nouveau coordonnateur. Pour ce faire, de nombreux ajustements seront nécessaires au sein de la CSN et, ultérieurement, avec les deux autres centrales.”

Les objectifs globaux en terme de revendications ne sont pas encore déterminés mais Jean-François Munn indique, à titre d'exemple, le problème de la longueur des procédures d'arbitrage.

“Il faut viser à en arriver à ce qu'on ait la garantie que les conventions collectives seront appliquées sans souffrir les retards indus qu'on connaît actuellement.”

Information, mobilisation, formation des militants, consultations, ce sont là des étapes essentielles pour préserver les acquis et réussir des avancées pour des dizaines de milliers de membres.



LA CONFÉDÉRATION MONDIALE DU TRAVAIL REÇOIT LA DÉLÉGATION POLONAISE DU SYNDICAT “SOLIDARITÉ” — Le jeudi 5 juin, à Genève, la délégation du syndicat *Solidarité* de Pologne (L. Walesa, R. Kalinowski, B. Gremek, A. Stelmachowski) à la Conférence internationale du Travail, a été reçue par la Confédération mondiale du Travail (CMT), représentée par M. Pepin et J. Kulakowski respectivement président et secrétaire général. Des responsables d'organisations affiliées à la CMT dans les différents continents, dont la CSN représentée par Gisèle Cartier, vice-présidente, participaient également à cette rencontre.

La rencontre s'inscrivait dans le cadre des relations amicales de coopération, établies entre les deux organisations, dans le respect total de l'indépendance et de l'autonomie d'action de part et d'autre.

Sur la photo, Marcel Pepin et Lech Walesa.

...petites nouvelles...



droit au travail

APRÈS SEPT-ÎLES, POURQUOI PAS BAIE COMEAU?

Le 4 mai dernier, 70 travailleurs du magasin Zellers de Sept-Îles retournaient au travail après un an de lutte pour le renouvellement de leur convention collective et la réouverture de leur magasin, un retour au travail victorieux.

Depuis plusieurs années, à Sorel, Jonquière, Baie Comeau, Lachute, la compagnie Zellers emploie **toujours le même scénario: acceptation des offres finales ou fermeture.** Les travailleuses de Sept-Îles viennent de démontrer que ce scénario pouvait se défoncer, les travailleuses de Baie Comeau entendent suivre leur exemple, d'autant plus que les conditions économiques de la région de Baie Comeau sont plus que favorables présentement. De plus, en mai, la compagnie a déposé une requête pour faire décertifier le syndicat. Tout, donc, milite pour la réouverture de ce Zellers fermé depuis trois ans, et les syndiqués CSN seront là le jour de cette réouverture, c'est sûr!

DANS LES APPALACHES, REXFOR SE MOQUE DES TRAVAILLEURS

Les travailleurs de Rexfor, dans la forêt domaniale des Appalaches, viennent d'en apprendre une autre. Non seulement ris-

quent-ils de perdre le tiers de leurs emplois au profit d'une coopérative régionale, mais voilà que Rexfor a décidé de mécaniser ses opérations. Résultat: de 175 qu'ils étaient au cours des dernières années, les travailleurs de Rexfor ne seraient plus qu'une cinquantaine. Dans une région comme celle des Appalaches, où le chômage en hiver dépasse largement le 50% et où le Bien-être social est la seule source de revenus pour un trop grand nombre de familles, parler de mécanisation est incompréhensible et dénote d'un profond mépris du droit au travail des forestiers des Appalaches.

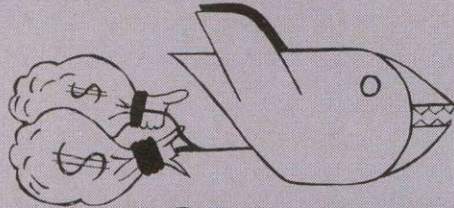
Une rencontre avec le nouveau ministre de l'Énergie et des Ressources, Yves Duhaime, a été demandée il y a plus d'un mois et les travailleurs de Rexfor attendent toujours, de plus en plus impatiemment.

conflits de travail

Les matelots et les huiliers de la traverse Sorel/St-Ignace de Loyola sont en grève depuis le **12 juin au matin.** Nouveau syndicat à la CSN, ils négocient depuis janvier pour renouveler leur convention. Ils revendiquent particulièrement les conditions de travail négociées avec la Société des traversiers du Québec et les autres traverses du Saint-Laurent au cours du dernier front commun du secteur public. L'employeur oppose jusqu'à présent un refus systématique.

Syndicat des employé(e)s de magasin Direct Film (CSN)

BOYCOTTONS



DIRECT FRIME

La campagne de boycottage contre Direct Film le 9 juin commence déjà à faire sentir ses effets. Les media de tout le Québec ont bien couvert les 7 conférences de presse et l'achalandage diminue dans les 70 magasins de province. De leur côté, les 360 travailleurs et travailleuses syndiqué(e)s des 100 magasins de la région métropolitaine vont concrétiser leur appui à leurs camarades de province.

nouvelles conventions

Le syndicat des employé(e)s de Celanese (CSN), cols bleus, à Drummondville, ont accepté, dans une proportion de 78%, leur nouveau contrat de travail. D'une durée de trois ans, celui-ci comprend notamment une amélioration de la clause de grief, de celle d'ancienneté, des congés et des vacances. Quant aux salaires, l'augmentation sera de \$2.40 sur trois ans. Le salaire moyen passera donc de \$6.98 à \$8.58.

Les membres du syndicat des employés de la Société de préservation de la Côte-Nord (CSN), réunis en assemblée générale le

11 juin, se sont prononcés à 82% en faveur des recommandations du médiateur Bernard Crevier.

solidarité

Face à une menace de fermeture d'une section de l'usine, la ganterie, le syndicat des travailleurs et travailleuses du cuir de Kamouraska a affirmé sa solidarité. En effet, le nouveau patron, Henderson, voulait faire deux tables de négociation séparées pour la ganterie et la tannerie, afin de mieux fermer la première. En assemblée générale, le syndicat a refusé de tomber dans ce piège et a tenu une assemblée publique d'information le 17 juin afin de sensibiliser la population et se préparer aux autres attaques patronales. Un dossier à suivre.

les vacances



Une semaine à Plattsburg, dix jours aux Îles ou dans le Maine, une semaine en Gaspésie ou tout l'été au parc Lafontaine: le monde prend toujours les vacances qu'il peut et souvent celles auxquelles il est habitué.

Nouvelles CSN ne veut surtout pas se mêler de vos vacances, surtout pas, mais pour ceux qui ne savent pas trop encore, on voudrait vous donner quelques adresses. Au pire, vous pouvez allumer votre poêle avec...

Les fédérations sportives

Une des premières sources de renseignements pour les vacances sont les **fédérations sportives et de loisir**. Logées au 1415 de la rue Jarry, à Montréal (tél.: 374-4700), elles regroupent démocratiquement les adeptes de différents sports ou loisirs au Québec: canot-camping, marche, cyclo-tourisme, plein-air, al-

pinisme, plongée sous-marine, camping... On y trouve même une fédération de sports et loisirs pour les personnes handicapées.

Où loger? Quoi faire?

Par le ministère du loisir, de la chasse et de la pêche ou au bureau régional de **Communications-Québec**, vous pouvez vous procurer **hébergement-Québec**, brochure qui contient la liste et la description de tous les établissements hôteliers du Québec.

Une autre possibilité de logement intéressante, celle offerte par les séjours à la ferme. Organisés par la **fédération des agrotours**, 525, avenue Viger (tél.: 288-8090), Montréal, ces séjours, (logements et nourriture compris), coûtent relativement peu cher: \$20 par adulte par jour et encore moins pour les enfants.

Pour ceux et celles qui aiment la nature sauvage,

le Québec est doté d'un nombre respectable de facilités, entre autres dans les **parcs et réserves**. Le ministère du Loisir, chasse et pêche en publie les **activités et tarifs**, liste complète de toutes les facilités, de toutes les possibilités (à **communications-Québec**).

À Québec, **vacances-familles**, que l'on peut rejoindre de partout, sans frais, à 1-800-463-4636.

Pour les jeunes, des **bases de plein-air** telle l'**Auberge des jeunes travailleurs**, située près d'un

lac au pied du magnifique mont Legault, dans les Laurentides, au nord de Montréal (tél.: 524-2948). Réservations le mercredi.

En Gaspésie, les cégeps proposent des locations d'appartements dans les résidences d'étudiants. À celui de Gaspé, (tél.: (418) 368-2749) une famille de sept à huit personnes ne paie que \$157 par semaine pour son appartement. Des activités sportives sont organisées dans la nature ou au cégep même. Le parc national Forillon est voisin. Pour rejoindre le cégep de Matane: (418) 562-1240.

**EN ALLEMAGNE: 5 SEMAINES DE VACANCES!
AU QUÉBEC: 2 SEMAINES!**



Le débat public sur les coupures

UNE ÉTAPE DANS LA MOBILISATION

Le président de la CSN, Norbert Rodrigue, qui faisait le bilan du débat public du 12 juin sur les coupures budgétaires, lors de la séance d'ouverture du conseil fédéral, la semaine dernière, a déclaré que "cette rencontre publique n'était qu'une étape dans la mobilisation réelle que doit susciter notre opposition aux coupures budgétaires".

Pour la première fois depuis longtemps, les trois centrales CSN, FTQ et CEQ étaient réunies, cette fois pour s'opposer unanimement aux coupures dans les services sociaux: éducation et affaires sociales. Le budget proposé par le gouvernement Lévesque, a rappelé Norbert Rodrigue, met en péril les efforts inouïs consentis par les Québécois depuis vingt ans maintenant, tant dans le secteur de l'éducation que celui des affaires sociales.

Le budget engendre un problème économique important, en créant plus



d'une dizaine de milliers de chômeurs, commentait Norbert Rodrigue. Mais notre opposition aux cou-

pures n'est pas liée uniquement aux pertes d'emplois, bien que nous ayons la responsabilité en temps de crise de défendre l'emploi. Mais elle est davantage liée à la conscience aigüe que nous avons que ce budget dégrade considérablement notre régime social et celui de l'éducation.

Mais, selon la CSN, "on n'arrivera à aucune solution si on se contente de réduire les dépenses gouvernementales. Au contraire, on risque d'aggraver le problème économique en créant de nouveaux chômeurs et de fabriquer un très grave problème économique pour l'avenir en ne comptabilisant pas les coûts sociaux d'un abaissement de la scolarité et en ne pratiquant qu'une médecine curative. C'est une perspective de morosité économique que trace le budget Parizeau... De plus, a dit Norbert Rodrigue, nous avons réclamé que soit poursuivie la démocratisation de l'enseignement et l'accessibilité pour tous, nous avons réclamé que soit pleinement reconnue l'universalité des services de santé et sociaux, que soit complet et démocratisé le réseau des CLSC, que tous les professionnels de la santé soient salariés."

À l'ouverture du débat public, Norbert Rodrigue avait déploré l'absence de Radio-Québec qui devait télédiffuser les interventions. Les media d'information n'ont pas consacré non plus toute l'importance nécessaire à ce débat qui avait pourtant forcé le gouvernement à justifier ses coupures sur la place publique. Le gouvernement devait admettre finalement que ces coupures auraient des effets sur la qualité des services.

La FESP se donne un plan d'action contre les coupures

Les 300 délégués qui étaient réunis lors du 12e congrès de la FESP ont adopté, le 12 juin, un plan d'action contre les coupures de postes. La FESP invite les autres fédérations du secteur public de la CSN et, si possible, les autres centrales et syndicats du secteur public, à engager une lutte à tous les niveaux et par tous les moyens contre les coupures dans l'éducation et les affaires sociales.

En conséquence, les syndicats de cette fédération mettront au point un dossier noir sur l'état et les conséquences des coupures budgétaires dans leur milieu de travail. Ces dossiers serviront à dresser un tableau général de la situation.

La FESP recommande qu'en septembre soit organisée une action unitaire dans le but d'unifier

les membres de ses syndicats dans une riposte commune. Dans les régions où c'est possible, des regroupements inter-syndicaux devront être mis sur pied.

La fédération souhaite que les moyens nécessaires soient pris pour diffuser toute l'information dans les syndicats et auprès de la population.

Les délégués ont également réclamé que leur fédération entreprenne des démarches avec la FNEQ et la FPSCQ afin que la CSN élabore une politique globale de l'éducation et qu'une fois cette politique élaborée, elle soit largement diffusée.

Enfin, la résolution du congrès de la FESP réclame la tenue d'un colloque populaire sur les conséquences des coupures budgétaires.

L'équipe nouvelles csn

Jeanne Belzil, Jean-Noël Bilodeau, Guy Ferland, Louise Filteau, Jacques Gauthier, Pierre Gauvin-Évrard, Henri Jalbert, Luc Latraverse, Bérandère Marchand, Jean-Pierre Paré, François Rivard et André Sauvé.

collaboration:

Jean-Marc Phaneuf, Pierre Pittet et C.A. Barbier.

nouvelles csn, organe officiel de la CSN, paraît tous les lundis à l'intention des travailleurs et des travailleuses.

